

# LA PACTOISE n°139

DATE DE PARUTION **MAI 2019**

**Samedi 23 mars !! C'était l'inauguration .....**



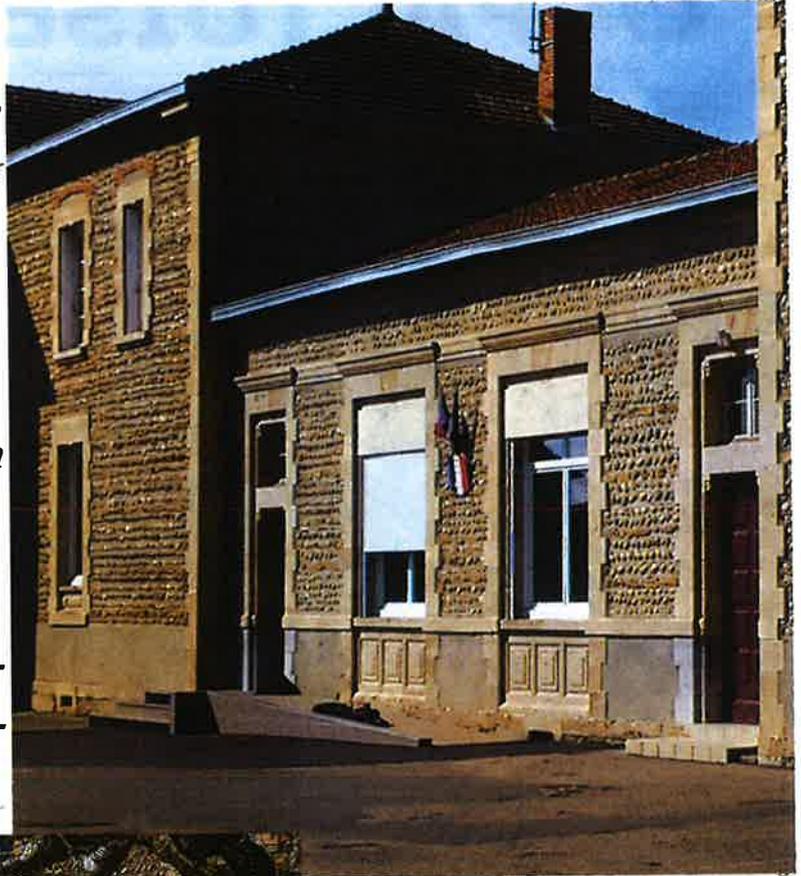
C'est sous un radieux soleil que Madame Claude Nicaise, entourée de personnalités a inauguré la bibliothèque municipale et tout le bâtiment rénové. C'est en présence de Mr Le Sous Préfet de Vienne, Mr CHIARO Yves, de Madame LIMON Monique députée, Mr RAMBAUD Didier, sénateur, Mr NEUDER Yannick vice président du Conseil Régional, Mr BARBIER Jean-Pierre, président du Conseil Départemental et de nombreux invités que le ruban tricolore a été coupé.

Mme Le Maire a rappelé que le bâtiment avait été acquis en 2010 auprès de Mr et Mme NIVON Charles et Colette, qui tenaient une épicerie bien connue dans les villages voisins. Quant au projet il a été réalisé par Mr QUEMIN Bruno architecte à BEAURE-PAIRE, et au financement, des aides de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil départemental sont venues soulager les finances communales.

Ce bâtiment à présent accueille l'association ADMR ( Aide à Domicile en Milieu Rural), puis une salle de réunion, une salle de gymnastique- motricité, la garderie scolaire, la bibliothèque municipale, et enfin un petit jardin pédagogique pour les enfants de l'école. Madame le Maire mentionne que tous les travaux ont été réalisés sans augmentation des taux communaux. ( taxe habitation- foncier bâti- foncier non bâti)

## *LA RAMPE PMR ( Personne à Mobilité réduite à l'école)*

*A la suite de la rénovation du bâtiment communal de la bibliothèque, des travaux de mises aux normes ont été réalisés pour les wc publics, les wc de l'école, et l'installation d'une rampe PMR à l'école. Là aussi, des aides du Conseil Départemental ont permis de réaliser les travaux .*



## *L' ABRI BUS*

*On mentionnera que l'abri à vélos un peu « vieillot » a disparu laissant place à un abri bus moderne, avec quelques places de parking*

*supplémentaires venues organiser le stationnement sur la place du foyer rural.*

*Voilà quelques changements dans notre paysage habituel pour les décennies à venir ...*

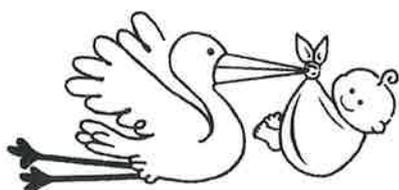
## L'inauguration suite ...



Madame le Maire et Mme  
la Députée, Mme LIMON,  
visitent la nouvelle  
bibliothèque.

Les officiels lors de l'  
inauguration ...





Le bébé nouveau est arrivé !!

NICOLIER Kaïly née le 19 avril 2019  
à BOURGOIN—JALLIEU ,  
fille de Jérôme et de Sandy CABEZOS,  
domiciliés grande place.

Bienvenue à cette petite fée, et félicitations aux heureux parents.

**DIMANCHE 17 MARS 2019**

Le Club AUTOMNE ENSOLEILLÉ organisait son après midi théâtral avec les amis de l'entracte de Chanas.

Tous ont passé un agréable moment de détente et de bonne humeur.

Acte après acte, ils ont pu suivre le déroulement de cette comédie burlesque et à la fin entendre crier « fallait pas les agacer ! ».

Les membres du bureau du Club remercient toutes les personnes présent.

**OUVERTURE DE LA TELEPROCEDURE D'INTERROGATION DE LA  
SITUATION ELECTORALE**

Chaque citoyen peut connaître le nom de sa commune d'inscription sur la liste électorale, et le bureau dans lequel il est inscrit.

Site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

(papier-citoyenneté / Elections/ Question? Réponses/ liste électorale

(pour les femmes indiquer le nom de jeune fille )

**Décès de Mme PICARD Marie-Thérèse.**

**Madame Marie-Thérèse PICARD , née BRAME s'est éteinte. Agée de 90 ans, elle a malheureusement suivi son époux Monsieur PICARD René de quelques mois ( décédé le 14/07/2018).**

**Domiciliés depuis quelques années à PACT, chemin du Soldat, ils fréquentaient les commerces locaux et le petit marché du vendredi matin. La Pactoise adresse ses sincères condoléances à ses filles.**

Elections Européennes du Dimanche 26 MAI 2019

L'élection européenne aura lieu le dimanche 26 mai en France,

Il n'y a qu'un seul tour et une liste unique par parti politique.

Bureau de vote : Salle du Conseil de la Mairie

Horaires : 8 heures à 18 heures

Se présenter avec sa carte d'identité ou sa carte d'électeur.

Attention en cas d'absence, il conviendra de se rendre à la Gendarmerie de BEAUREPAIRE afin de faire établir une PROCURATION.

**Pour quels motifs ?** L'article L71 du Code électoral énumère plusieurs catégories de personnes concernées par le vote par procuration.

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'**obligations professionnelles**, en raison d'un **handicap**, pour raison de **santé** ou en raison de l'**assistance apportée à une personne malade ou infirme**, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'**obligations de formation**, parce qu'ils sont en **vacances** ou parce qu'ils **résident dans une commune différente** de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

**LE REPAS DES « AINÉES » DIMANCHE 24 FEVRIER 2019**

**C'est dimanche 24 février qu'a eu lieu le traditionnel repas offert par la mairie à nos aînés (+70 ans). Nombreux étaient les convives très heureux de se retrouver. Cette année le repas était préparé par la boucherie COTTEIDIN-GUIGAL et le jeune boucher pactois Damien PÉRONO.**

**Petit changement cette année, Madame le Maire avait fait appel à un artiste presque « local » Lili et son orgue de barbarie.**

**(Lili est le gendre de Louis Lambert)**

**C'est en musique et en chansons que les convives se sont divertis, ils ont passé un très agréable après-midi.**



**Les convives prêts à passer un bon moment.**



**Monsieur le Sénateur :**

**André VALLINI à la rencontre des élus de l'Isère.**



**Le 11 MARS, Monsieur le sénateur André VALLINI est venu en mairie de PACT rencontrer les élus afin de faire le point sur la nouvelle intercommunalité « Entre Bièvre et Rhône », sur les compétences et les finances communales, sur les fusions de communes etc..**

**NOUVEAU A PACT  
MC HABITAT**

**C'est la nouvelle entreprise installée  
à PACT depuis février,**

**MENUISERIE & CHÉNEAU**

**Neuf et rénovation**

**Fenêtre-volet-porte -garage- bois- Pvc- Alu- chéneau alu et  
zinc- Bandeau et Sous face- Etanchéité- Toiture- couverture-**

**ENDRON LAURENT**

**TEL 06 59 66 87 59 - MCHABITAT@bbox.fr**

**Laurent ENDRON s'engage à faire une remise de 10 % sur les  
travaux réalisés chez les Pactois.**



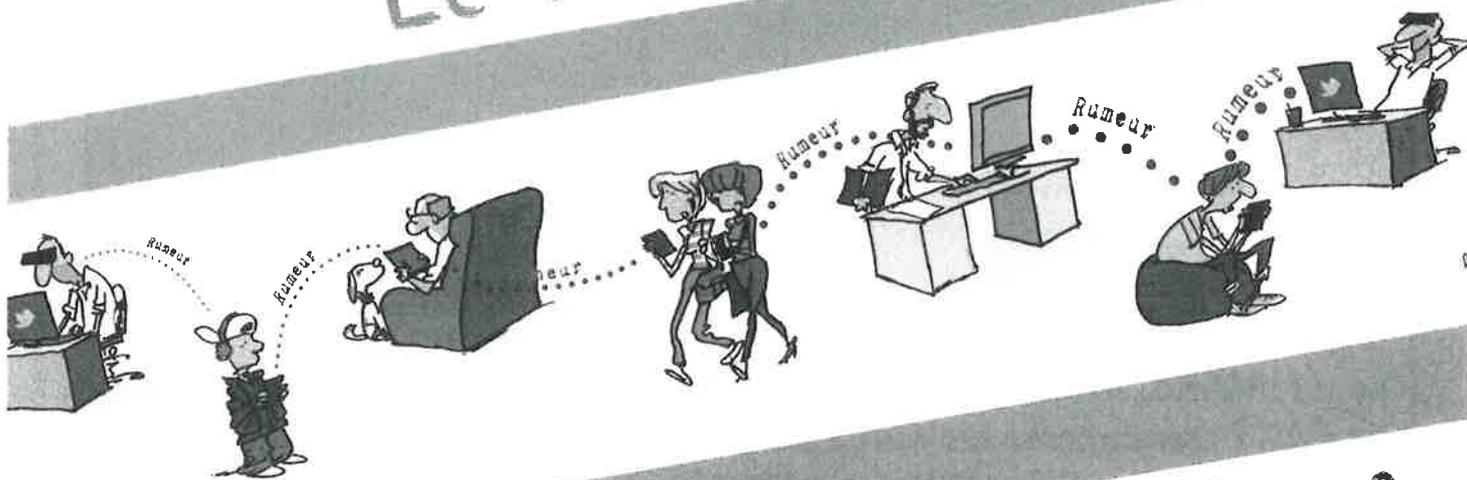
**Menuiserie & Chéneau**  
Neuf et Rénovation

Fenêtre-volet-porte-garage  
Bois-Pvc-Alu  
Chéneau alu et zinc  
Bandeau et Sous-face  
Etanchéité Toiture  
Couvertine

**MC HABITAT**

ENDRON LAURENT Tél : 06.59.66.87.59  
Email. MCHABITAT@bbox.fr

# Info & Intox sur internet Le vrai du faux !



Savez-vous démêler le vrai du faux ?

A Pact le 14 Juin 18h30  
Salle des fêtes

Pour tous  
&  
Gratuit

Intervention de Fréquence écoles

Pour tous renseignements complémentaires :  
contacter Maude BARDIN au 04 74 79 07 20

Echanges,  
conseils  
pratiques,  
débat...

Transport ou co-voiturage possible au départ  
de Beaurepaire



Carsat

Centre Social et Culturel



Centre Social et Culturel



## **OUVERTURE D'UN POINT NUMÉRIQUE**

**« Démarches administratives »**

**Modernité oblige, les nouveaux locaux à l'intérieur de la bibliothèque ont intégré l'ouverture d'un Point numérique ouvert au public.**

**L'achat d'un équipement informatique a été aidé par l'état,**

**et permettra en la présence de**

**l'animatrice « Cécile » de vous rendre sur**

**la plateforme du service public, pour vos déclarations d'impôts,**

**demandes de carte grise, carte identité, passeport,**

**permis de conduire etc ...**

**Ouverture Chaque jeudi de 15 à 16 heures**

**et samedi matin de 9 à 11 heures 30**

## **INTERVENTION FRÉQUENCE ÉCOLE** **Savez vous démêler le vrai du faux ??**

**Aujourd'hui, l'éducation aux médias numériques est un enjeu éducatif prioritaire face au développement de la société de l'information.**

*Centre Social et Culturel*

**La thématique des écrans nous concerne tous, parents, jeunes, ados adultes ...**

**Le Centre Social de l'Île du Battoir, la communauté de communes EBER et les communes d'accueil vous proposent donc de venir échanger à ce sujet à travers des temps de discussion et d'échanges animés par l'association Fréquence école. ( gratuit et ouvert à tous)**

**Le 21 MAI à 18 h 30 à PISIEU, « Comment gérer les écrans à la maison ?? »**



**Le 14 JUIN à 18 h 30 à PACT**

**« Info et intox sur internet, le vrai du faux ?? »**

**En collaboration avec le Sou des écoles de Pact.  
( voir Mr le Président MR MICHAUD G)**

## **Parlons budget de la commune :**

**Le compte administratif 2018 est clôturé avec un excédent de 369 342.71 € en fonctionnement et un excédent de 70 218.53 € en Investissement.**

**Le budget prévisionnel pour 2019 s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 827 919 € (369 342.71 € d'excédent 2018 + 458 576.29 € de recettes prévues)**

**En section d'investissement il s'équilibre à la somme de 545 401 €.**

## **Les principaux investissements pour 2019 :**

**La réfection de la cour de l'école en enrobé à chaud ;**

**La réalisation d'un tapis d'enrobé sur le chemin vers les Brosses (pour moitié avec la commune de Lapeyrouse Mornay) ;**

**Le remplacement des persiennes par des volets roulants dans les 2 appartements en dessus de l'école ;**

**L'acquisition d'une sono portative ;**

**Enrochement d'une partie du Royon ;**

**Le changement des tables et chaises de la salle des fêtes ;**

**La pose de 3 cavurnes dans le jardin cinéraire ;**

**Ceci sans augmenter les taux d'imposition qui sont identiques depuis 2013.**

**Taxe d'habitation : 8.75 %                      moyenne départementale : 21.33 %**

**Taxe foncière bâtie : 15.17 %                      moyenne départementale : 28.47 %**

**Taxe foncière non bâtie : 49.87 %                      moyenne départementale : 60.98 %**

## **NOUVEAU :**

**LA MISSION ORIENTATION BIEVRE : MOB dispose désormais d'un site.**

**<http://www.mission-orientation-bievre.fr>**

**Retrouver toutes les informations concernant :**

- la mission locale de la Bièvre pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du circuit scolaire***
- Les activités de Planification et d'Education familiale pour tout public,***
- Le parcours Emploi Renforcé pour les bénéficiaires du RSA***

**MISSION ORIENTATION BIEVRE—103 rue Chorier—38270 BEAUREPAIRE**

**TEL 04 74 79 18 18**

**PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION ( PPI)  
DU CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE  
DE SAINT ALBAN DU RHONE / SAINT MAURICE L'EXIL**

Désormais la commune de PACT est incluse dans la nouvelle aire du Plan Particulier d'Intervention de la Centrale nucléaire de Saint Alban / Saint Maurice.

Ce plan de secours organise la réponse des différents acteurs en cas d'évènement susceptible d'engendrer un risque radiologique dont les conséquences sortent du périmètre de l'établissement.

Il précise les principes d'intervention des différents services concernés.

Nous serons donc prochainement concernés par la campagne de distribution d'iode.

L'iode en comprimé soluble stable permettra de protéger la thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère. ( C'est un oligo-élément naturel, et pour éviter que la thyroïde ne fixe l'iode radioactif, une prise d'iode stable, constitue un moyen de prévention efficace pour protéger la santé des populations exposées. Saturée d'iode stable, comme une éponge, la glande thyroïde n'est plus capable de fixer l'iode radioactif. Il pourra dès lors être rapidement et naturellement éliminé par les urines).

Un courrier contenant un bon de retrait vous sera adressé.

Grâce à ce bon, vous pourrez retirer gratuitement vos comprimés dans une pharmacie participant à l'opération.

**Les 6 réflexes pour bien réagir en cas d'alerte nucléaire :**

**1 Rejoignez sans délai un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres.**

**2 Respectez les consignes ( prise d'iode) diffusées par la radio**

**3 Restez à l'abri, à l'école, les enfants sont pris en charge par les enseignants,**

**4 Ne saturez pas les réseaux de communication, ils sont nécessaires aux secours.**

**5 La dose d'iode stable doit être prise UNIQUEMENT et IMMEDIATEMENT à la demande du Préfet,**

**6 Munissez vous de vos papiers personnels, traitements médicaux,**

**Vêtements, nourriture et boisson. Respectez les consignes d'évacuation, et de circulation.**

**Une réunion publique d'information sera prochainement programmée.**

## **Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin.**

**Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire en partenariat avec la Fédération Régionale de défense contre les Organismes Nuisibles, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices ( fin de l'automne) afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.**

**Deux types de nids peuvent être observés:**

- **les nids primaires visibles dès les premiers beaux jours du printemps,**
- **Les nids secondaires visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire trop petit.**

**Comment signaler un individu ou un nid ?**

**Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit sur la plateforme en ligne :**

**frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application « Frelon asiatique ».**

**2018 progression forte du nombre de nids découverts.**

**En 2018 1360 nids découverts, contre 414 en 2017.**

## **Rappel arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31/07/1997**

### **Article 9**

**Les utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et in-tempestifs émanant de leurs activités, ( tondeuse- bricolage- etc)**

**Horaires : jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h à 19 h 30**

**Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

**Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**

## **PRODUITS CHIMIQUES AU JARDIN, C'EST FINI EN 2019**

**En janvier 2019, les pesticides de jardins sont INTERDITS de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers.**

**L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente, grande distribution, magasins de bricolage, et jardinerie .**



**LA PACTOISE SUITE**  
**N° 138**  
**MAI 2019**

**La société de CHASSE—ACCA**  
**Matinée Boudin : la rançon du succès !!!**

**La matinée boudin et charcuteries locales du dimanche 3 mars organisée par l' ACCA CHASSE a remporté un franc succès comme à son habitude.**

**Avant de déguster les 1900 caillettes, les 950 saucisses, les 130 gueuses, et les 250 assiettes de boudin, il a fallu aux volontaires se retrouver les manches et consacrer beaucoup de temps et d'énergie.**

**Jusqu'à 25 paires de mains se sont activées le vendredi et samedi pour mener à bien l'élaboration de toutes les préparations.**

**Les premiers clients se sont présentés de très bonne heure, toutes les commandes honorées et les caisses se sont rapidement vidées.**

**Les chasseurs présentent leurs excuses à ceux qui n'ont pas pu être servi faute de munition...**

**La rançon du succès !!!**

**Sur la photo, une partie des petites mains ...**



**On rappellera la prochaine manifestation de l' ACCA :**

**Le repas de fin de saison au stade le Dimanche 30 JUIN , si pluie les convives se retrouveront au foyer rural.**

## **CONCILIATION : UN PASSAGE DE PLUS EN PLUS OBLIGÉ**



***S'adresser au conciliateur de justice avant de saisir le juge devient la règle. C'est l'une des mesures de la loi justice, adoptée, il y a quelques semaines.***

*Son rôle : rechercher un accord dans les conflits de la vie quotidienne. ( litige avec voisin, commerçant, organisme de crédit, opérateur internet etc .. ) pour éviter un vrai procès. L'arbitrage se veut un subtil équilibre entre le droit et le bon sens.*

**Mr DOMINIQUE MATHIAN, conciliateur de Justice  
Mairie de BEAUREPAIRE—28 rue Français  
Prendre rendez vous tel : 04 74 79 22 60**

### **Entretien des dispositifs d'assainissement non collectif**

#### **Le Syndicat Mixte des Eaux Dolon Varèze communique :**

Avec le retour des beaux jours, de nombreux particuliers font appels au Syndicat pour réaliser l'entretien de leur dispositif d'assainissement non collectif ( vidange de fosse, bac à graisses...) Cela fait maintenant 3 ans que le Syndicat a retenu un prestataire par appel d'offre pour la réalisation de ce service entretien vidange. Chaque usager en faisant la demande peut bénéficier de tarifs avantageux déjà négociés à l'échelle du territoire.

Pour rappel, la vidange est nécessaire quand la hauteur de boues est supérieure à 50 % pour les ouvrages de prétraitement traditionnels ( fosse toutes eaux / fosse septique) ou 30% pour les dispositifs agréés. La vidange permet d'éviter le départ de matière vers la suite du processus et ainsi préserver la durée de vie de votre installation tout comme la qualité de l'eau traitée.

Le coût moyen observé est de 169 euros TTC par intervention.

Le bon de commande est disponible sur le site du syndicat ( <http://dolon-vareze.fr>) ou sur simple demande au syndicat TEL 04 74 79 50 12

Pour rappel le syndicat continuera d'exercer la compétence assainissement pour l'année 2019 bien que le transfert de compétence à la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône soit effectif depuis le 01/04/2019.



*la Bibliothèque Municipale*

**HORAIRES :** *mardi 14 h à 18 h-*

*Vendredi 15 h à 18 h Et Samedi 9 h à 11 h 30*

*Adhésion à l'année 10 euros par famille*

*Dallila, Françoise, Matthieu et Cécile*

*vous attendent nombreux .*

**Téléphone bibliothèque :** 04 81 92 25 50

**Messagerie :** [bibliotheque.pact@entrebievretrhone.fr](mailto:bibliotheque.pact@entrebievretrhone.fr)



### **Code de la route :**

**La limitation de la vitesse en agglomération : le code de la route prévoit une limitation de la vitesse à 50 km/h.**

**On rappellera aussi, le sens**

**INTERDIT**

**situé en bas de la montée du Moulin.**

**On peut hélas voir**

**quelques voitures monter.**

**Il serait fort dommage de devoir**

**solliciter l'aide des services de la**

**gendarmerie de BEAUREPAIRE pour assurer**

**le respect sur ce petit chemin, ( qui sent la noisette .... )**



**LA POSTE COMMUNIQUE** :: L'an dernier, 215 facteurs de la région Auvergne Rhône Alpes ont été mordus par un chien dans le cadre de leur tournée. L'agression canine est une cause majeure d'accident du travail pour le facteur. Aussi, chaque fois qu'un facteur signalera une adresse représentant un risque lors de la distribution, et afin qu'il puisse travailler en toute sécurité, nous demanderons au propriétaire soit de maintenir le portail fermé, de s'assurer que sa boîte aux lettres et sa sonnette sont hors de portée de l'animal, soit d'attacher ou d'isoler l'animal, soit de mettre en œuvre toute mesure utile pour assurer la sécurité du facteur. A bons entendeurs .....



- **Vendredi 14 JUIN 2019—salle du foyer rural—conférence « savez vous démêler le vrai du faux » ?? - gratuit à 18 H 30  
Organisation Sou des Ecoles—Centre Ile du Battoir**
- **Samedi 22 JUIN 2019—kermesse de l' Ecole**
- **Dimanche 30 JUIN 2019—au stade, repas de fin de saison de l' ACCA CHASSE.**
- **Lundi 11 NOVEMBRE 2019—boudin de l'association SOU DES ECOLES**
- **Dimanche 17 NOVEMBRE 2019—Loto Club Automne Ensoleillé**

**LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

**MARDI DE 13 H 30 à 18 H**

**JEUDI DE 15 H à 18 H 30**

**VENDREDI DE 8 H à 11 H 30**

**Mme le Maire reçoit le vendredi sur rendez-vous**

**LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :**

**LUNDI— MARDI - JEUDI- VENDREDI—SAMEDI DE**

**8 H 30 à 11 H 30**

**La commission information :**

**Mme BERTINO MIREILLE**

**Mme NICAISE CLAUDE**

.....  
• **MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60** •

• **MESSAGERIE :** •

• **mairie.pact@entre-bievreethone.fr** •

.....